d'état les plus éclairés que le monde ait jamais vus, pour ce que j'en sais. ce que je veux dire, c'est que, soit à tort, soit à raison, soit pour le bien ou pour le mal, le fait est que l'esprit public ne s'occupait pas le moins du monde de la question de confédération Après avoir combattu pendant longtemps, principalement à propos des mesures, et secondairement à propos des hommes, nous fûmes subitement appelés, en 1862, à ne rien considérer que la question des hommes qui devaient tout faire pour le mieux, et qui devaient tout régler honnêtement et justement, et ainsi de suite. représentation basée sur la population fut incontestablement-pour un temps au moins -reléguée sur les tablettes, et déclarée une question secondaire, presque sans impor-Elle avait été à moitié reléguée quelque temps auparavant; - elle le fut complètement alors. Elle fut à peine descendue des tablettes en 1863, que le gouvernement MACDONALD-DORION la remit simplement à la pluce qu'elle avait longtemps occupée sans aucune utilité pratique sous l'administration CARTIER MACDONALD. (Ecoutez! écoutez!) Tel était donc l'état des affaires,-personne ne pensaut ou ne s'occupant de cette grande question,--jusqu'à ce que, durant la dernière session du parlement, l'hon. député de South Oxford, le président actuel du conseil exécutif, proposa et obtint la nomination d'un comité au sujet des changements constitutionnels en général. Cet honorable monsieur fit certainement quelque chose de très adroit, en incorporant dans sa motion des extraîts de la malheureuse défunte dépêche de MM. CARTIER, GALT et Ross.

L'Hon. Proc.-Gén. CARTIER—C'était une heureuse dépêche,—malheureuse pour vous, mais heureu e pour nous.

M. DUNKIN—C'est un ancien proverbe qui dit: "Rira bien qui rira le dernier."

L'Hon. Proc. Gén. CARTIER—J'espère rire le dernier.

M. DUNKIN—Sans doute! Mais je ne tiens pas à plaisanter sur une question que je regarde comme très sérieuse; et, serieusement parlant, je crois que l'hon. procureurgénéral a grand tort de plaisanter. Il nous reste encore à voir, en premier lieu, si la chose se fera, et ensuite si elle se fait, si elle réussira.

L'Hon. M. McGEE—Si elle se fait, il serait bon qu'elle se fasse promptement.\*

M. DUNKIN-L'hon. ministre de l'agriculture connait trop bien son SHAKESPEARE pour qu'il soit nécessaire de lui rappeler que la chose qui devait s'accomplir dans la citation qu'il fait était une très mauvaise chose. L'hon. monsieur peut tirer tout le profit qu'il pourra de sa citation :" If 'twere done when 'tis done, then 'twere well it were done quickly." "Si elle est faite quand elle est faite, alors il vaut mieux qu'elle soit faite promptement." Mais revenous à ce que je disais. Il était adroit, incontestablement adroit, de la part de l'hon. député de South Oxford, de citer dans la dépêche des hon. messieurs (qui étaient alors, soit dit en passant, opposés au gouvernement du jour et à lui-même) une expression d'opinion presque identique à la sienne. Il fit nommer son comité. Personne ne s'y opposa beaucoup. L'on m'a dit que je me rendais coupable d'une espèce d'inconséquence en m'opposant à cette mesure après avoir voté pour la nomination de ce co.Lité. Il est difficile d'admettre cette logique. J'ai certainement parlé et voté en faveur de ce comité, mais pour la raison expresse que je cioyais qu'il ne pro duirait aucun mal, et qu'au contraire il pourraitavoir le bon effet d'amener d'autres membres de cette chambre à la conclusion à laquelle j'en étais depuis longtemps arrivé moi-même. Je n'avais donc aucune objection à ce comité, et j'en fis partie. Je ne révèlerai par ce que l'on a appelé les secrets du comité: comme dans beaucoup d'autres cas semblables, il y avait bien peu de chose dans ces secrets. En conséquence d'accidents tout à fait étrangers à cette question de confédération, le rapport du comité fut présenté précisément le même jour qu'un vote fut donné indirectement adverse à l'administration TACHÉ-MACDONALD. Le rapport lui-même fut un accident. Toute allusion qui s'y trouve à propos d'une fédération quelconque n'y fut insérée qu'au dernier moment et sans que personne ne s'y attendit. Co n'est pas violer le secret que de dire que le chef de cette chambre, le procureur-général du Haut-Canada, vota contre ce rapport, bien qu'il soit aujourd'hui le principal promoteur de ce projet. Ce fait se trouve dans les procès-verbaux imprimés. Les hon. députés de Cornwall et de Elgin Ouest votèrent aussi contre le rapport. Il y avait cicq autres membres, - je suis fâché de dire que j'étais du nombre, - qui étaient absents, mais si j'eus été présent, j'aurais certainement voté aussi contre le rapport. (Ecoutez l écoutez!) Et. M. l'ORATEUR, ceux qui

<sup>\*&</sup>quot; If 'twere done, 'twere well twere done quickly."